

Vous êtes priés de bien vouloir prévenir le professeur ou le secrétariat dans les meilleurs délais, en cas d'absence au cours.

Il est dans votre intérêt de souscrire et/ou de vérifier que votre contrat d'assurance couvre les dommages corporels auxquels votre enfant, ou bien vous-même, pouvez être exposés lors de vos participations aux cours et en outre, déclarez que votre enfant bénéficie ou que vous bénéficiez d'une couverture d'assurance pour ce type d'activité.

En cas de location d'un instrument, vous devez vous assurer que votre contrat couvre les dégâts qui pourraient être constatés lors du rendu de l'instrument.

4- Règlement intérieur (envoi par mail si demande)

Je déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur et m'engage à le respecter.

Fait le : à : Signature (s) :

COORDONNÉES

- **Mail de l'École de Musique Communautaire**
ecoledemusique@ccspsl.fr
- **Site de Gannat**
04 70 90 38 66
- **Sites de saint-Pourçain / Chantelle**
04 70 45 95 90

Demande d'Inscription et de Réinscription École de Musique Communautaire Saint Pourçain Sioule Limagne

Année 2020/2021



Inscription

Réinscription

Dossier complet à retourner impérativement durant la 1ère quinzaine de juillet

Site de Gannat

Site de Saint-Pourçain & Chantelle

ÉLÈVE

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

(Portable) :

RESPONSABLE LÉGAL / (OU FAMILLE D'ACCUEIL) / OU ÉLÈVE ADULTE

Nom (Parent 1) :/ Nom (Parent 2) :

Prénom :/.....

Adresse :/.....

Tél. Domicile :/.....

Portable :/.....

Tél. travail : @ :@.....

Autre personne :

ACTIVITÉS

Éveil musical

Formation musicale : : Cycle : Année :

Instrument : Cycle : Année :

2è instrument : Cycle : Année :

Atelier : Jazz Théâtre Chorale Trad

Classes d'orchestre : Initiation Petit orchestre Orchestre Junior

Harmonies : Chantelle Gannat Saint Pourçain

Location d'instrument

TARIFS

Tarif annuel	CCSPSL	EXTERIEURS
Cursus Complet		
1 ^{er} inscrit	100€	200€
2 ^{ème} inscrit	90€	
À partir du 3 ^{ème} inscrit	80€	
Statut Auditeur : l'élève participe à une seule activité (pratique collective, ou atelier (jazz, théâtre, chorale ou éveil))		
Dès le 1 ^{er} inscrit	50€	100€
Orchestres d'Harmonies *		
Inscription (cursus ou atelier)	Gratuité	Gratuité
Location d'instrument		
Coût annuel	70€	70€

Orchestres d'Harmonies * : Gratuité soumise à conditions

L'élève musicien s'engage à une assiduité dans sa participation aux répétitions, concerts, mais également dans le cadre des manifestations officielles.

Un musicien ne souhaitant pas participer aux services officiels ne peut pas obtenir la gratuité de l'inscription.

Un musicien souhaitant s'inscrire à un 2^{ème} instrument non joué dans l'orchestre est donc considéré comme une inscription nouvelle, le tarif statut auditeur lui sera appliqué.

ADRESSE DE FACTURATION

Nom et adresse de facturation si différente de l'adresse de domiciliation :

.....

Observations (autres activités extra-scolaires) :

.....

AUTORISATION ET INFORMATIONS

1- Communication

Je soussigné (e) responsable légal de l'enfant.....

- Autorise la Communauté de Communes de Saint Pourçain Sioule Limagne, dont le siège est situé rue Marcelin Berthelot à Saint Pourçain sur Sioule, à effectuer la captation et la fixation de l'image de mon enfant (ou de moi-même) sur tout support analogique ou numérique aux fins de constitution d'un diaporama et/ou d'un film utilisés par la Communauté de Communes de Saint Pourçain Sioule Limagne dans le cadre d'actions de communication. Cette autorisation est conférée à titre gratuit pour l'utilisation de tout ou partie des images fixes et séquences d'images réalisées.

J'accepte que ces images et/ou séquences fassent l'objet d'un traitement et notamment de recadrages ou de coupures, justifiés par les impératifs techniques de publication et les objectifs de communication et d'information de la Communauté de Communes de Saint Pourçain Sioule Limagne.

La structure est autorisée à photographier l'élève, à me photographier

La structure est autorisée à filmer l'élève, à me filmer

2- Maladie – Accidents

Nom du médecin traitant : Tél. :

Allergies (s) particulière (s) :

J'autorise le personnel de l'École de Musique Communautaire à prendre le cas échéant, toutes les mesures rendues nécessaires par l'état de mon enfant, ou par mon état.

Personnes à joindre en cas d'urgences : (Nom + Tél.)

-
-

3- Responsabilité

Les élèves sont placés sous la responsabilité de leurs professeurs exclusivement pendant la durée des cours. En dehors de leurs cours, les élèves sont sous la responsabilité de leurs parents (ou des personnes désignées ci-dessous), lesquels doivent s'assurer de la présence des professeurs avant de les laisser à l'école de musique.

Nom, Prénom	Lien de parenté	N° de téléphone	Commune de résidence